



Assistance administrative

Ce sera la première que vous percevrez, et nous espérons pour vous qu'elle sera la seule dont vous aurez besoin !

Lorsque vous appelez l'agence, vous n'avez pas en ligne une secrétaire, mais des commerciaux. Ces personnes forment l'ossature de notre agence, de la qualité de l'accueil qu'ils vous ont réservé dépendra l'image que vous aurez de nous. Ils vont sur le terrain, participent parfois ou souvent aux raids, et peuvent vous apporter une touche de "vécu" qui vous en dira plus sur le voyage que vous projetez que tous les prospectus.

Vous serez ensuite guidés sur le déroulement des formalités administratives édictées par les pays que vous allez traverser. Il est parfois indispensable de faire traduire votre passeport en arabe, ou encore d'adresser à l'avance aux autorités militaires la copie de votre carte grise et de votre passeport pour établir les autorisations de passage.

Lorsque c'est possible, nous nous chargeons de faire établir vos visas, il convient alors de nous faire parvenir vos passeports suffisamment à l'avance, et l'un des commerciaux fera le siège des consulats pour récupérer le précieux tampon !

Parfois, le règlement des pays ne permet pas de regrouper dans le consulat dont nous dépendons tous les passeports du groupe, et c'est alors à chacun de faire le déplacement vers le consulat du lieu de domicile. Nous vous adressons alors par courrier les formulaires de demande de visa ainsi que les autorisations requises, soit attestation de voyage émanant de notre agence, soit de nos réceptifs.

Une fois dans le pays, il est parfois indispensable de poursuivre la quête des autorisations de circuler, ce sera encore le rôle de l'agence, voire du chef de groupe, de s'en occuper.

Nous ne citerons que pour mémoire les longues heures passées dans les locaux de la SNCM ou nous tentons de faire valider et confirmer nos réservations....et vous remettre vos titres de transport le matin du départ sans passer pour vous par la case "queue de bonne heure au guichet".

Et lorsqu'un problème important survient, véhicule endommagé ou problème médical dictant l'interruption du voyage, notre travail consiste encore à faciliter les démarches utiles, soit sur place, soit en France via les consulats et même parfois le Quai d'Orsay.

Au total, l'aide qu'une agence vous doit lorsque vous vous inscrivez sur un voyage ne se termine pas le jour du départ, bien au contraire !